

5A

Plan
Local
d'Urbanisme
de

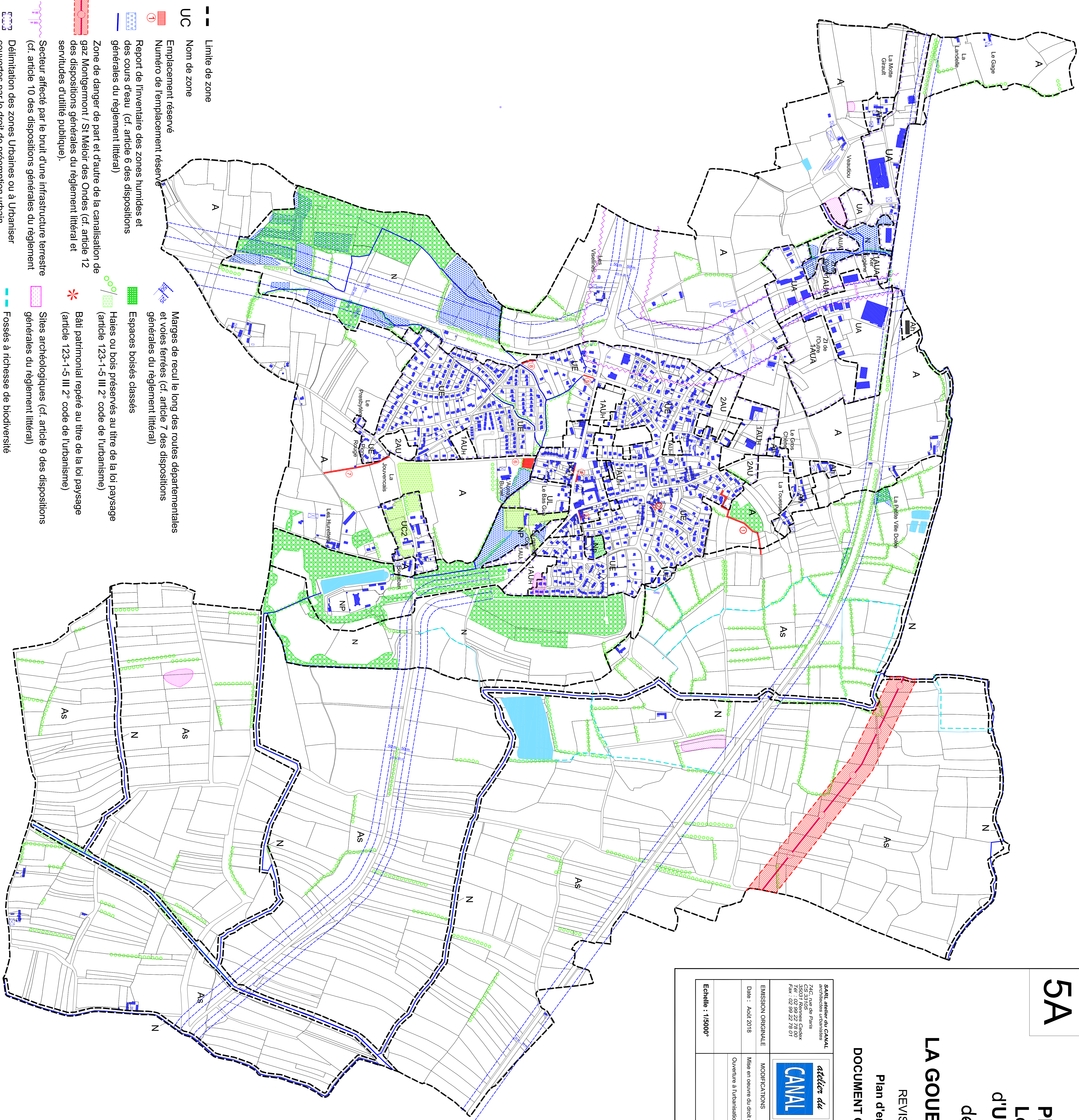
LA GOUESNIERE

REVISION

Plan d'ensemble

DOCUMENT GRAPHIQUE

SARL Atelier du CANAL architectes urbanistes 74C rue de Paris CS 33105 92130 Nanterre Cedex Tél : 02 99 22 79 00 Fax : 02 99 22 79 01		Artée n° : 18/112014	
Atelier du CANAL		Approuvé le : 31/05/2016	
EMISSION ORIGINALE	MODIFICATIONS		Date
Date : Août 2018	Mise en oeuvre du droit de préemption urbain		05/07/16
	Ouverture à l'urbanisation zone 2AU rue des Chaumières		28/08/18
Echelle : 1/5000°			



--- Limite de zone

UC Nom de zone

Emplacement réservé

Numéro de l'emplacement réservé

Report de l'inventaire des zones humides et des cours d'eau (cf. article 6 des dispositions générales du règlement littéral)

Zone de danger de part et d'autre de la canalisation de gaz Montgermont / St Méloir des Ondes (cf. article 12 des dispositions générales du règlement littéral et servitudes d'utilité publique).

Secteur affecté par le bruit d'une infrastructure terrestre (cf. article 10 des dispositions générales du règlement

Délimitation des zones Urbaines ou à Urbaniser couvertes par le droit de préemption urbain

Marges de recul le long des routes départementales et voies ferrées (cf. article 7 des dispositions générales du règlement littéral)

Espaces boisés classés

Haies ou bois préservés au titre de la loi paysage (article 123-1-5 III 2° code de l'urbanisme)

Bâti patrimonial repéré au titre de la loi paysage (article 123-1-5 III 2° code de l'urbanisme)

Sites archéologiques (cf. article 9 des dispositions générales du règlement littéral)

Fossés à richesse de biodiversité